# Société des institutrices

Objekttyp: Group

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise

d'éducation et du Musée pédagogique

Band (Jahr): 55 (1926)

Heft 6

PDF erstellt am: 29.05.2024

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Enfin, n'oubliez pas que l'expression : les choses que je me rappelle, ne saurait être remplacée par : les choses dont je me souviens.

Et, comme nous y incite Vinet en disant : « Le respect de la langue est presque de la morale », efforçons-nous alors de bien parler et si nous y parvenons, nous nous en féliciterons comme d'un plaisir perdu et retrouvé.

(Gazette de Lausanne.)

F. LONGCHAMP.

## Question mise à l'étude

+>+++

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a décidé de proposer la mise à l'étude de la question suivante, en vue de la prochaine réunion de la Société, qui aura lieu en 1927, dans le district de la Singine:

Ce que doit et peut l'instituteur catholique pour l'instruction religieuse de ses élèves: 1° en ce qui concerne l'enseignement du catéchisme; 2° en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire sainte et de l'histoire de l'Eglise; 3° en ce qui touche la liturgie, les prières, les cantiques et les chants religieux.

Des renseignements complémentaires seront communiqués dans notre prochain numéro.

Le rédacteur du *Bulletin* s'y permettra de fixer quelques points de repère qui pourront orienter les réflexions.

## Pro Juventute

Le Secrétariat général de l'Association Pro Juventute a dressé le catalogue de sa bibliothèque qui contient de nombreux ouvrages concernant la prévoyance sociale et les multiples œuvres et initiatives en faveur de la jeunesse. Elle intéresse donc, au premier chef, les membres du corps enseignant.

Ce catalogue et son premier supplément sont déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, où ils peuvent être consultés.

La Direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

### SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg : Jeudi, 15 avril, à 2 h. ½, à la Villa Miséricorde.

A Romont: Jeudi, 29 avril, à 2 h. ½, à l'Ecole ménagère. Il n'y aura pas de réunion à Bulle, en avril.

---